Exemples de remboursement

en 2022

Régime Général

Les garanties santé SYNTEC

Esprit'Santé Bureaux d'études techniques - IDCC 1486

Contrat d'assurance santé responsable(2)	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
SOINS COURANTS F1 F2 (F1 + Option Plus 1)							
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70%BR-1€	30%BR	1€ de participation forfaitaire	30%BR	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25,00€	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1€ de participation forfaitaire	7,50 €	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	22,40 €	9,60 €	0,00 €	9,60 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	30,00€	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1€ de participation forfaitaire	9,00 €	1€ de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO ⁽⁵⁾	Dépassements maitrisés	BR	70%BR-1€	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaltaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	22,40 €	9,60 €	0,00 €	9,60 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	44,00 €	30,00€	20,00 €	23,00€	1,00 €	23,00 €	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70%BR-1€	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaltaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 2 à 16 ans	55,00€	23,00 €	16,10 €	6,90 €	32,00 €	29,90 €	9,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	57,00 €	23,00 €	15,10 €	24,15 €	17,75 €	29,90 €	12,00 €
Matériel médical Ex : achat d'une paire de béquilles	Tarif moyen facturé 25,80 €	BR 24,40 €	60%BR 14,64 €	115 %BR 11,16 €	Selon contrat 0,00 €	140 %BR 11,16 €	Selon contrat 0,00 €
SOINS COURANTS				F1		F3	
Honoraires médecins secteur 1	Tarif de convention	BR	70%BR-1€	30%BR	1€ de participation forfaitaire	(F1 + Option Plus 2)	1€ de participation forfaltaire
(généralistes ou spécialistes) Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de	25,00 €	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1€ de participation forfaitaire	7,50 €	1€ de participation forfaitaire
18 ans Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	22,40 €	9,60 €	0,00 €	9,60 €	0,00 €
Ex: consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	30,00 €	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1€ de participation forfaitaire	9,00 €	1€ de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO (5)	Dépassements maitrisés	BR	70%BR-1€	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	22,40 €	9,60 €	0,00 €	9,60 €	contrat 0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	44,00 €	30,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €	23,00 €	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70%BR-1€	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaltaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 2 à 16 ans	55,00 €	23,00 €	16,10 €	6,90 €	32,00 €	29,90 €	9,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	57,00 €	23,00 €	15,10 €	24,15 €	17,75 €	29,90 €	12,00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60%BR	115 %BR	Selon contrat	290 %BR	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,80 €	24,40 €	14,64 €	11,16 €	0,00 €	11,16 € F3	0,00 €
SOINS COURANTS Honoraires médecins secteur 1				F2		(F2 + Option Plus 2)	
(généralistes ou spécialistes) Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de	Tarif de convention 25,00 €	BR 25,00 €	70%BR-1€ 16,50 €	30%BR 7,50 €	1€ de participation forfaitaire	30%BR 7,50 €	1€ de participation forfaltaire
18 ans Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	22,40 €	9,60 €	0,00 €	9,60 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	30,00 €	30,00 €	20,00 €	9,00€	1€ de participation forfaitaire	9,00€	1€ de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO (5)	Dépassements maitrisés	BR	70%BR-1€	30%BR + dépassement si prévu au	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	+ depassement si prevu au	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	22,40 €	contrat 9,60 €	0,00 €	contrat 9,60 €	contrat 0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	44,00 €	30,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €	23,00 €	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70%BR-1€	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 2 à 16 ans	55,00 €	23,00 €	16,10 €	29,90 €	9,00 €	29,90 €	9,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	57,00 €	23,00 €	15,10 €	29,90 €	12,00 €	29,90 €	12,00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR 24.40.6	60%BR	140 %BR	Selon contrat	290 %BR	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,80 €	24,40 €	14,64 €	11,16 €	0,00 €	11,16 €	0,00 €

SOINS COURANTS				F3	
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70%BR-1€	30%BR	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25,00 €	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	22,40 €	9,60 €	0,00€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	30,00 €	30,00€	20,00€	9,00 €	1€ de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO ⁽⁵⁾	Dépassements maitrisés	BR	70%BR-1€	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	22,40 €	9,60 €	0,00€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	44,00 €	30,00€	20,00€	23,00 €	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70%BR-1€	30%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 2 à 16 ans	55,00 €	23,00 €	16,10 €	29,90 €	9,00€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	57,00 €	23,00 €	15,10€	29,90 €	12,00€
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60%BR	290 %BR	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,80 €	24,40 €	14,64 €	11,16 €	0,00€

1) Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

2) Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus Ioin, consulter le Giossaire de l'assurance complémentaire santé.

3) La BR est un tarrif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

4) PIV.: Pix limite de vente.

5) OPTAM (option pratique tarifaire maitrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maitrisée chirurgie et obstétrique).

Ce document propries de exempting de errobustres complements en europe par l'assurance manaise un un greco de par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos beroins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituter aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé électé par l'Unocam.

(https://unocam.fr/ressources/documents-a-té-ef-arger/)

Exemples de remboursement¹

en 2022

Régime Alsace-Moselle

Esprit'Santé Bureaux d'études techniques - IDCC 1486

Les	garanties	santé	F1

Contrat d'assurance santé responsable(2)	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
SOINS COURANTS				F1		F2 (F1 + Option Plus 1)	
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	90%BR-1€	10%BR	1€ de participation forfaitaire	10%BR	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25,00 €	25,00 €	21,50 €	2,50 €	1€ de participation forfaitaire	2,50 €	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	28,80 €	3,20 €	0,00 €	3,20 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	30,00 €	30,00 €	26,00 €	3,00 €	1€ de participation forfaitaire	3,00 €	1€ de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO (5)	Dépassements maitrisés	BR	90%BR-1€	10%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	10%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	28,80 €	3,20 €	0,00 €	3,20 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	44,00 €	30,00 €	26,00 €	17,00 €	1,00 €	17,00€	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	90%BR-1€	10%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	10%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 2 à 16 ans	55,00 €	23,00 €	20,70 €	2,30 €	32,00 €	25,30 €	9,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	57,00 €	23,00 €	19,70 €	19,55€	17,75 €	25,30 €	12,00 €
Matériel médical Ex : achat d'une paire de béquilles	Tarif moyen facturé 25,80 €	BR 24,40 €	90%BR 21,96 €	85 %BR 3,84 €	Selon contrat 0,00 €	110 %BR 3,84 €	Selon contrat 0,00 €
SOINS COURANTS			,,,,,	F1		F3	
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes	Tarif de convention	BR	90%BR-1€	10%BR	1€ de participation forfaitaire	(F1 + Option Plus 2)	1€ de participation forfaitaire
ou spécialistes) Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18	25,00 €	25,00 €	21,50 €	2,50 €	1€ de participation forfaitaire	2,50 €	1€ de participation forfaltaire
ans Ex : consultation pédiatre pour enfant de	32,00 €	32,00 €	28,80 €	3,20 €	0,00 €	3,20 €	0,00 €
moins de 6 ans Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie,	30,00 €	30,00 €	26,00 €	3,00 €	1€ de participation forfaitaire	3,00 €	1€ de participation forfaitaire
ophtalmologie, dermatologie, etc.) Honoraires médecins adhérents OPTAM ou	Dépassements maitrisés	BR	90%BR-1€	10%BR + dépassement si prévu au	1€ de participation forfaitaire	10%BR + dépassement si prévu au	1€ de participation forfaitaire
OPTAM-CO ⁽⁵⁾ Ex : consultation pédiatre pour enfant de	32,00 €	32,00 €	28,80 €	+ depassement si prevu au contrat 3,20 €	plus dépassement selon contrat 0,00 €	+ depassement si prevu au contrat	plus dépassement selon contrat 0,00 €
moins de 6 ans Ex : consultation médecin spécialiste pour	32,00 €	32,00 €	28,80 €	3,20€	0,00 €	3,20 €	0,00 €
un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	44,00 €	30,00 €	26,00 €	17,00 € 10%BR	1,00 €	17,00 € 10%BR	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	90%BR-1€	+ dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	+ dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 2 à 16 ans	55,00 €	23,00 €	20,70 €	2,30 €	32,00 €	25,30 €	9,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	57,00 €	23,00 €	19,70 €	19,55 €	17,75 €	25,30 €	12,00 €
Matériel médical Ex : achat d'une paire de béquilles	Tarif moyen facturé 25,80 €	BR 24,40 €	90%BR 21,96 €	85 %BR 3,84 €	Selon contrat 0,00 €	260 %BR 3,84 €	Selon contrat 0,00 €
SOINS COURANTS				F2		F3	
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	90%BR-1€	10%BR	1€ de participation forfaitaire	(F2 + Option Plus 2) 10%BR	1€ de participation forfaltaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18	25,00 €	25,00 €	21,50 €	2,50 €	1€ de participation forfaltaire	2,50 €	1€ de participation forfaltaire
ans Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	28,80 €	3,20 €	0,00 €	3,20 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, Ophtalmologie, dermatologie, etc.)	30,00 €	30,00 €	26,00 €	3,00 €	1€ de participation forfaitaire	3,00€	1€ de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO (5)	Dépassements maitrisés	BR	90%BR-1€	10%BR + dépassement si prévu au	1€ de participation forfaltaire plus dépassement selon contrat	10%BR + dépassement si prévu au contra	1€ de participation forfaitaire t plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	28,80 €	3,20 €	0,00€	3,20 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	44,00 €	30,00 €	26,00 €	17,00 €	1,00 €	17,00 €	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	90%BR-1€	10%BR + dépassement si prévu au	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	10%BR + dépassement si prévu au contra	1€ de participation forfaitaire t plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 2 à 16 ans	55,00 €	23,00 €	20,70 €	contrat 25,30 €	9,00€	25,30 €	9,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	57,00 €	23,00 €	19,70 €	25,30 €	12,00 €	25,30 €	12,00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	90%BR	110 %BR	Selon contrat	260 %BR	Selon contrat

SOINS COURANTS				F3	
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	90%BR-1€	10%BR	1€ de participation forfaltaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25,00 €	25,00 €	21,50 €	2,50 €	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	28,80 €	3,20 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	30,00 €	30,00 €	26,00 €	3,00 €	1€ de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO ⁽⁵⁾	Dépassements maitrisés	BR	90%BR-1€	10%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32,00 €	32,00 €	28,80 €	3,20 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	44,00 €	30,00 €	26,00 €	17,00 €	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	90%BR-1€	10%BR + dépassement si prévu au contrat	1€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 2 à 16 ans	55,00 €	23,00 €	20,70 €	25,30 €	9,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	57,00 €	23,00 €	19,70 €	25,30 €	12,00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	90%BR	260 %BR	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,80 €	24,40 €	21,96 €	3,84 €	0,00€

1) Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
2) Les contrats sont dits « responsables » quand lis respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le cliossaire de l'assurance complémentaire santé.
3) La BR est un tard de « référence » the pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément éant apporte par l'assurance maladie complémentaire.
4) PU? • Pris limite de vente.
5) OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée).

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie obligatoire et par votre contract complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et seion le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisi ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'Unocam. (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)